

VIVRE À LA Rochette

Le magazine municipal d'informations

N°45

Juin

2023



Fête de la musique le 23 juin 2023 à partir de 19h sous la halle du marché

4

Vie municipale

Grandes lignes du
budget communal

2023

15

Animation

Fête de la musique
Une séance de
cinéma en plein air



Cinéma en plein air le 8 juillet 2023 à partir de 19h30 au stade Huard



www.ville-la-rochette.fr



LA ROCHETTE
Ville de Seine-et-Marne (77)

P3 Editorial**P4** Vie municipale

- > Grandes lignes du budget communal 2023
- > Subvention de l'État au titre du « Fonds Vert »
- > Projet forêt urbain
- > L'application Panneau Pocket
- > Plan Local d'Urbanisme
- > Recensement citoyen
- > Plan canicule
- > Remise de colis aux seniors
- > Repas mensuels des seniors
- > Une démarche intercommunale au bénéfice des familles
- > Ils nous ont quittés

P10 Sécurité

- > Police Municipale et Police Intercommunale unies pour votre sécurité
- > PCS, DICRIM, vous connaissez ?
Un sigle et un acronyme pour votre sécurité
- > Vous partez bientôt en vacances ?
- > Les agents de votre ville se forment

P12 Infos mairie

- > Entretien des espaces publics
- > Nouveau véhicule pour les ateliers municipaux
- > C'est le retour du printemps et avec lui celui des mauvaises herbes !
- > Repas annuel des seniors
- > Bienvenue
- > Saint-Valentin

P14 Animation

- > Octobre rose, mobilisons-nous
- > Rétrospective : 39^e Salon Arts et Gastronomie
- > Fête de la musique
- > Le génie romantique
- > Cinéma en plein air

P16 Culture

- > La nuit de la lecture
- > Les animations dans votre bibliothèque
- > Ateliers Slam
- > Exposition Anne Herbauts
- > Bébés lecteurs
- > Printemps des poètes !
- > Exposition Modigliani par Juliette Deneubourg

P18 Jeunesse

- > Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- > Les sorties du club ados
- > Journée solidaire du CME
- > Sortie au Sénat
- > Ouverture de classe à la rentrée 2023
- > Atelier danse à la crèche
- > Sorties de fin d'année

P20 Associations

- > Matisley
- > Retour en images sur...
- > Visite de la chocolaterie
- > Rochet' Verte
- > Cœurs et chats
- > Des chevaliers dans le bois
- > Photo club
- > Tourne-Sol
- > À l'écoute
- > Tir à l'arc

P22 Agenda

- > Au fil des mois

P23 Divers

- > Evolution des fréquences de collecte
- > Fermeture du réseau télécom cuivre
- > Parole d'opposition

État civil

Le Maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à...

- > Nawa Naghabila née le 3 décembre 2022
- > Milana Tsviakh Maryniuk née le 13 décembre 2022
- > Elyssa Bachet née le 20 décembre 2022
- > Jeanne Consentino née le 5 janvier 2023
- > Marceau Ferrand né le 16 janvier 2023
- > Tiana Robert née le 19 janvier 2023
- > Willem Sprengelmeijer né le 19 janvier 2023
- > Lilia Hamzi née le 11 février 2023
- > Thomas Lavrat né le 1er mars 2023
- > Leyna Chafki née le 17 mars 2023
- > Charly Kerlan-Schmid né le 29 mars 2023
- > Lyona Manukyan née le 23 avril 2023

... expriment tous leurs vœux de bonheur à...

- > Brice Granzotto et Mathilde Mairey
mariés le 1^{er} octobre 2022
- > Tanguy de Guényveau et Clarisse Maurer
mariés le 4 mars 2023
- > Thomas Prevost et Gaëlle Nobile
mariés le 1^{er} avril 2023
- > Faouzi Kaabi et Tasoula Charb
mariés le 13 mai 2023

Au moment où nous mettons sous presse le présent bulletin, nous apprenons le décès de M. Jean-Claude Agisson, ancien Maire de la Commune de 1989 à 2008. Nous lui rendrons hommage dans notre prochain magazine.



Les économies... Un impératif pour les communes !

Chères Rochettoises,
chers Rochettois,

Pages 4 et 5 de la présente plaquette, Michel Pierson, en sa qualité d'adjoint au maire en charge des finances, vous présente les grandes lignes du budget 2023.

Pour les non-initiés, les finances sont toujours quelque peu rébarbatives et pourtant, l'élaboration et le vote d'un budget sont, pour une commune, les actes les plus importants car ils conditionnent, pour les 12 mois qui s'ensuivent, la vie de la cité dans son fonctionnement, mais aussi dans ses investissements.

Les citoyens, qui sont des administrés, des électeurs, mais aussi des contribuables participant aux recettes des collectivités territoriales, ne doivent pas rester de simples cotisants méconnaissant l'utilisation qui est faite du produit des impôts locaux. D'ailleurs, l'intégralité du budget peut être consulté par tout un chacun.

Comme tous les maires, j'ai pour responsabilité de veiller à une gestion financière rigoureuse et efficiente qui passe par une recherche permanente d'économies. C'est un enjeu crucial, non seulement pour assurer la stabilité de nos finances publiques, mais aussi pour garantir le bien-être et la prospérité de notre communauté.

Dans un contexte économique devenu conjectural, il est impératif que nous soyons vigilants quant à nos dépenses. Nous devons rechercher constamment des moyens d'optimiser l'utilisation des ressources dont nous disposons. Cela ne signifie pas nécessairement de réduire les services offerts à nos concitoyens, mais plutôt de trouver des moyens plus efficaces de les fournir.

Il est essentiel d'évaluer attentivement chaque projet et de s'assurer qu'il apporte une réelle valeur ajoutée à notre population, en nous concentrant sur ceux qui auront un impact durable et positif, en évitant les dépenses superflues ou des projets qui pourraient entraîner des charges financières à long terme auxquelles la commune ne pourrait pas faire face.

Nous devons également être attentifs à la durabilité financière de notre ville. Cela implique de prévoir des réserves idoines pour faire face à d'éventuels imprévus, de conserver une capacité d'auto-financement significative et de maintenir une dette raisonnable et gérable. La prudence financière et la transparence sont des principes que nous respectons totalement dans la gestion de notre commune.

Les économies sont un défi constant pour tout responsable public et nous devons les aborder avec détermination et vision à long terme ; elles ne doivent cependant pas être un objectif en soi, mais plutôt un moyen de mieux vous servir, car il est important de maintenir un équilibre entre la responsabilité financière et les besoins réels de nos concitoyens.

Nous aspirons à construire une ville florissante, où chacun se sente le plus en sécurité possible, avec des services capables de répondre au mieux à ses attentes.

Je compte sur votre soutien et votre participation active dans cette démarche, car c'est ensemble que nous construisons une communauté solide et durable.
Bien à vous.

Pierre Yvroud, Maire de la Rochette

BUDGET COMMUNAL 2023

Grandes lignes du Budget communal 2023

Les orientations budgétaires 2023 ont été présentées et débattues lors du Conseil Municipal du 14 mars 2023. Le budget a été adopté à l'unanimité lors de la séance du 13 avril 2023.

Concernant le fonctionnement, le résultat de l'exercice 2022 est largement positif, grâce aux efforts d'économie réalisés par les services municipaux, aux nouveaux marchés négociés au plus juste et grâce à un retour quasi à la normale de la fréquentation des services périscolaires et de la petite enfance.

Ce bon résultat, qui s'ajoute au solde positif des années antérieures, va permettre de financer une part significative (à hauteur de 600 000 €) des investissements 2023.

Le contexte demeure néanmoins incertain, notamment au niveau de **l'envol des coûts de l'énergie et des matières premières** et le principe de prudence a expressément guidé l'élaboration du budget 2023.

Le budget primitif 2023 de fonctionnement de la commune s'établit à 6 097 366,66 €.

Les dépenses

Elles sont majoritairement affectées aux charges de personnel et aux charges à caractère général. Ces dernières correspondent à l'ensemble de la commande publique pour l'exercice des compétences communales (écoles, voirie, entretien des réseaux et bâtiments, nettoyage des locaux, dépenses d'énergie...). Des efforts importants d'économie ont été engagés et des contrats renégociés et optimisés.

Concernant les dépenses d'énergie, il convient de prendre en compte la hausse exponentielle du coût de l'électricité en 2023 qui va quadrupler ! Ce surcoût, de l'ordre de 200 000 €, pourrait cependant être atténué par « l'amortisseur électricité » mis en place par l'Etat pour aider les communes à faire face à cette forte hausse.

Les dépenses de personnel sont maintenues au plus juste, sans création de poste, mais elles sont affectées par diverses hausses de taux de cotisation, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, l'évolution des carrières, etc... Ces différentes hausses, qui s'imposent à la commune, entraînent cependant de facto une augmentation des charges de personnel par rapport à 2022.

Les recettes

Les recettes, qui, par construction, équilibrent au centime près les dépenses, proviennent en grande partie des impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation pour les résidences secondaires, dotation de compensation de la Communauté d'Agglomération de Melun Val De Seine (CAMVS), des dotations de l'Etat, toujours orientées à

la baisse, du département, de la Caisse d'Allocations Familiales et des ventes de services (restauration scolaire, accueil de loisirs, crèche, etc...).

Concernant la taxe foncière, une mise à jour annuelle automatique est appliquée par les services fiscaux sur les bases (valeurs locatives des locaux) en fonction du dernier taux d'inflation constaté. Ce taux est de + 7,1 % pour les locaux à usage d'habitation sur un an et entrainera de fait une majoration de la taxe foncière. Par contre, les taux d'imposition relevant de la compétence de la commune, resteront eux inchangés par rapport à 2022.

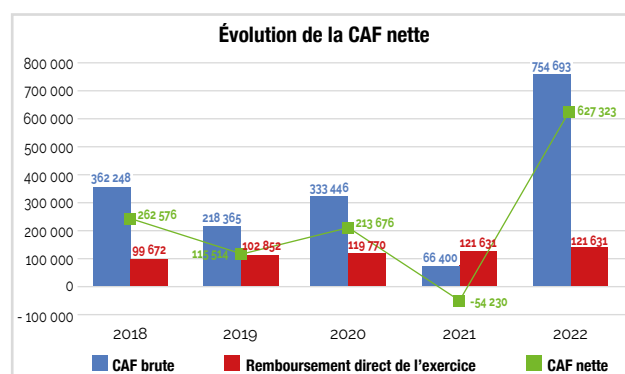
Le budget primitif d'investissement 2023 de la commune s'établit à 2 215 888,76 €.

Un programme d'investissement important est prévu pour cette année, grâce notamment à l'effort très significatif fait par la commune en matière d'auto-financement.

Voici les principales opérations prévues :

- Rénovation énergétique des bâtiments scolaires
- Enfouissement des réseaux rue Corot (tranche 3)
- Acquisition de la parcelle 46 rue Henri Matisse (bien préempté)
- Réfection de la toiture de l'église
- Passage en Led de l'éclairage public des rues Jean Cocteau et Jean-François Millet
- Divers travaux de voirie

Le financement de ces travaux sera assuré par des subventions d'équipement Fonds Vert de l'État pour la rénovation thermique des écoles, Fonds de Concours de la CAMVS pour la toiture de l'église et l'achat d'un véhicule électrique, par la dotation aux amortissements, la taxe d'aménagement et, comme indiqué plus haut, pour une part très significative, par l'auto-financement. Le graphe ci-dessous montre **l'évolution très favorable de la capacité d'auto-financement (CAF) de la commune.**

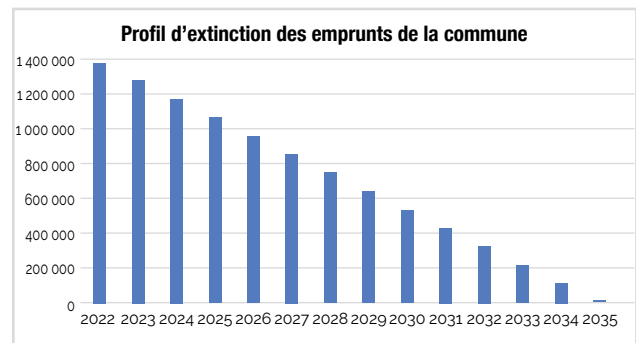


La décision d'attribution du Fonds Vert vient de nous être notifiée, à son taux maximal, soit 80 % du montant HT, ce qui est une excellente nouvelle et nous permettra de mener à bien la rénovation thermique de nos deux groupes scolaires.

Il faut aussi signaler les subventions importantes dont bénéficient les travaux de **modernisation de l'éclairage public**, avec passage en ampoules basse consommation (Led) : Fonds Vert et Région, qui peuvent atteindre 70 à 80 % du montant HT.

Cette opportunité et le temps de retour rapide sur investissement escompté, du fait de l'économie de consommation générée, nous conduisent à envisager pour l'éclairage public un programme de passage en Led nettement plus important en 2024.

Par ailleurs et exceptionnellement cette année, compte tenu de son faible niveau d'endettement (voir graphe ci-contre), la commune va recourir à l'emprunt pour financer notamment l'achat de la parcelle de la rue Matisse.



Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de la dette est de 1 237 000 € (soit 319 €/habitant contre 740 pour les communes de même strate).

RÉNOVATION THERMIQUE DES ÉCOLES

Subvention de l'État au titre du « Fonds Vert »

Les bâtiments des deux écoles maternelle (Matisse) et élémentaire (Sisley), ont été construits dans les années 50. Ils sont constitués l'un comme l'autre de murs non isolés.

Des travaux de remplacement de fenêtres simple vitrage pour du double vitrage ont été entrepris dans les années 2010 pour la quasi-totalité de l'école maternelle et pour une grande partie s'agissant de l'école élémentaire.

Le projet d'isolation des murs extérieurs est motivé par la nécessité de limiter les émissions de gaz à effet de serre et pour répondre aux récentes hausses des coûts de l'énergie, ces deux bâtiments étant parmi les plus énergivores de la commune. Dans un souci d'optimisation des consommations de gaz sur les couples bâtiments/chaudières, la commune souhaite procéder en parallèle à l'installation de thermostats et de têtes thermostatiques motorisées connectés et pilotables permettant à eux seuls une économie sur les consommations de gaz.

Le gain en consommation d'énergie est estimé à 49 % pour l'école maternelle (- 51 % d'émission de gaz à effet de serre), à 35 % pour l'école élémentaire (- 39 % d'émission de gaz à effet de serre).

Les gains globaux attendus sont conséquents.

Les principales dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

École Henri Matisse (total : 61 000 € HT)

- Isolation des murs par l'extérieur ; coût estimé 54 000 € HT
- Amélioration de la régulation ; coût estimé 3 000 € HT
- Mise en place de robinets thermostatiques ; coût estimé 4 000 € HT

École Sisley (total : 323 000 € HT)

- Isolation des murs extérieurs ; coût estimé 142 000 € HT
- Remplacement des menuiseries ; coût estimé 162 000 € HT
- Mise en place d'un double flux dans les salles de classes ; coût estimé 19 000 € HT

Coût total travaux : 384 000 € HT

• Coût audit énergétique : 12 960 € HT

Coût total : 396 960 € HT

Plan de financement

- État Fonds Vert : 317 568 € HT, soit 80 %, subvention que la commune vient de recevoir.
- Commune 79 392 € HT, soit 20 %

Coût total : 396 960 € HT

MON PLAN RÉNOV' DE L'AGGLO

Projet de rénovation énergétique ?

Vous êtes propriétaire(s) ?

Réduisez vos factures d'énergie ! L'agglo déploie le dispositif France Rénov' sur 20 communes

Un conseiller **France Rénov'** vous informe gratuitement sur rendez-vous téléphonique : **01 64 98 11 79**
Plus d'infos sur melunvaldeseine.fr



ACQUISITION D'UN TERRAIN RUE HONORÉ DAUMIER

Projet forêt urbaine



La commune a acquis en décembre 2022 un terrain (montant de l'acquisition 64 450 € TTC) actuellement en friche à l'angle de la rue Honoré Daumier et de l'avenue de Seine pour créer une forêt urbaine.

Le projet de création de forêt urbaine répond à la volonté de favoriser un écosystème forestier, permettant de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, en poursuivant les objectifs de diminution de la température et l'amélioration de la qualité de l'air et de favoriser le bien-être des habitants grâce à un îlot de fraîcheur.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Le projet de modification a pour objectif :

- D'effectuer des modifications réglementaires afin de rectifier des incohérences et de clarifier certaines dispositions
- D'apporter des modifications à l'orientation d'aménagement et de programmation rue Honoré Daumier
- De prendre en considération les derniers décrets et arrêtés relatifs aux destinations et sous-destinations
- D'engager la réflexion sur une étude d'entrée de ville sur la RD606
- De mettre à jour les annexes du PLU

La modification fera l'objet d'une enquête publique conformément au code de l'urbanisme.

J'AI 16 ANS, JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes français, garçons et filles. Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.**

Remarque : les français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il suffit de se présenter à la mairie du domicile muni : de la carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

UNE APPLICATION OFFERTE PAR VOTRE COLLECTIVITÉ

L'application PanneauPocket



Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de PanneauPocket.

Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket qui vous est offerte par votre collectivité.

L'information en direct de la mairie sur PanneauPocket

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements de la vie quotidienne, fête du village, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100 % anonyme !



1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **Play Store, App Store ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou le **code postal** et cliquer sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



COUPON RÉPONSE

Remise de colis aux seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité offrent un colis de fin d'année à toute personne de plus de 72 ans résidant sur la commune à la date de la remise du colis.

La remise aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 au Mille Clubs de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Comme les années précédentes, vous avez le choix du **colis « fête »** (composé de produits d'épicerie fine) ou du **colis « traditionnel »** (composé de produits d'épicerie d'utilisation courante).

La présentation d'une **pièce d'identité sera obligatoire** pour la remise du colis.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, **pour des raisons de santé uniquement**, un élu vous le portera à votre domicile.

Inscription en mairie ou par courrier postal avant le 2 octobre 2023.



**COUPON RÉPONSE À RETOURNER AU CCAS
55 RUE ROSA BONHEUR - 77000 LA ROCHETTE
avant le 2 octobre 2023 dernier délai**

Personne seule

OU Couple

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Nom :

Code postal :

Prénom :

Tél. portable : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse :

Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Code postal :

Tél. portable : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

A choisi :

Colis « fête » (Épicerie fine)

OU

Colis « traditionnel » (Épicerie d'utilisation courante)

Si nous ne pouvons pas nous déplacer, merci de remettre notre colis à :

Merci de nous faire porter le colis à notre domicile (raisons de santé uniquement)

Signature

OBLIGATOIRE



REPRISE

Repas mensuels des seniors



Afin de maintenir le lien social, les membres du CCAS sont heureux de vous annoncer la reprise des repas mensuels. Ils se déroulent au restaurant « La Cantine des Grands » à 12h tous les 3^e mercredis de chaque mois (sauf juillet et août) : le prochain a lieu le mercredi 21 juin.

Retrouvez toutes les dates sur le site de la ville et inscrivez-vous en mairie.

L'inscription est ouverte aux Rochettois et anciens Rochettois âgés de 65 ans et plus.

La tarification est fixée à 22 € et les règlements doivent être déposés en mairie jusqu'au mercredi précédent la date du repas.

HOMMAGES

Ils nous ont quittés



Maurice, de son vrai nom Hilarion Ravin Relot, est décédé à l'hôpital de Melun au mois d'avril.

Sa présence devant la poste nous était familière. Il restait là, plusieurs heures par jour, plongé dans ses souvenirs, sans jamais quémander, attendant une friandise ou une pièce, parfois un billet, l'hiver un vêtement chaud, que nous étions

nombreux à lui offrir.

Il vivait dans un bois de La Rochette, dans des conditions très difficiles, surtout par temps froid ou pluvieux.

Il nous a quittés comme il a vécu, sans vouloir déranger personne, probablement en se laissant mourir sachant qu'il ne pourrait plus retourner là où il vivait depuis plusieurs décennies.

Il n'était ni notre parent, ni vraiment un ami, mais son attitude respectueuse et effacée le rendait attachant, et c'est un morceau de l'histoire de la commune qui disparaît avec lui.

SERVICE AUX FAMILLES

Démarche intercommunale au bénéfice des familles

La Caisse d'Allocations de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, 19 communes membres et le Syndicat Intercommunal Scolaire de Voisenon - Monterau-sur-le-Jard ont signé le 23 mars, une Convention Territoriale Globale (CTG).

Elle engage les partenaires dans une démarche contractuelle pour aller plus loin dans les services aux familles, à l'échelle intercommunale. Elle portera sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, le logement et le cadre de vie. L'accueil de la petite enfance - sur un territoire marqué par un taux de familles monoparentales supérieur à la moyenne départementale - et les personnes en situation de handicap feront l'objet d'une attention particulière.

La convention garantit l'autonomie des signataires sur leurs domaines d'action, tout en fixant, à l'échelle intercommunale, des objectifs communs pour une plus grande équité.

Louis Vogel, président de la Communauté d'Agglomération Val de Seine et Maire de Melun, François Chabert, président du conseil d'administration de la CAF 77 et Gaëlle Choquet, directrice de la CAF 77, entourés des élus des communes signataires de la convention.



Madame Nicole Germain nous a quittés le 22 mars dernier. Professeur de dessin, outre son enseignement des arts plastiques au lycée Jacques Amyot, elle a dessiné, peint et sculpté toute sa vie.

Elle a habité pendant plus de 50 ans à La Rochette et y a consacré bénévolement beaucoup de son

temps : conseillère municipale pendant un mandat, elle a par ailleurs créé l'association « Les artistes de La Rochette » en 1997 et a participé aux animations de dessin aux Rencontres Rochettoises.

Rendez-vous en octobre pour une exposition à l'espace culturel Rosa Bonheur en son hommage où quelques une de ses oeuvres seront vendues au profit exclusif de la lutte contre le cancer.

La municipalité remercie son mari Jacques et ses enfants pour cette action.

SERVICE SÉCURITÉ

Police Municipale et Police Intercommunale unies pour votre sécurité



Vous avez l'habitude de croiser nos **policiers municipaux**. Ils sont trois, présents toute la semaine. Bien évidemment il est impossible pour eux de travailler 24h sur 24. La soirée, la nuit comme les week-ends, il nous semblait souhaitable de mettre en place une surveillance complémentaire. C'est chose faite.

En effet depuis le 6 mars, le service de **police intercommunale** de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine a pris ses fonctions. Différentes communes se sont regroupées et ont mis leurs moyens en commun pour permettre la création de cette brigade de 16 agents au bénéfice de tous et à un coût maîtrisé.

La police intercommunale interviendra en complément de notre police municipale, en particulier la nuit de 18h à 4h et les week-ends. Elle pourra également venir en renfort des effectifs municipaux pour des opérations ponctuelles. Enfin, elle sera coordonnée avec la police nationale, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Le réflexe à prendre est simple,

Du lundi au jeudi (8h à 17h30) et vendredi (8h à 15h30), vous appelez la **police municipale au 06 16 99 14 01** ou la **police nationale en composant le 17**.

Pour **tous les autres jours ou heures**, vous composez **uniquement le 17**. L'opérateur vous enverra l'équipage adapté à votre situation (police intercommunale ou police nationale).



SERVICE SÉCURITÉ

PCS, DICRIM, vous connaissez ?

Un sigle et un acronyme pour votre sécurité



Toutes les communes doivent optimiser la sécurité des administrés et anticiper des situations déstabilisantes telles que :

- Les phénomènes climatiques, crues, canicules, tempêtes...
- Problèmes sanitaires, pandémie, intoxication, pollution...
- Accident de toute nature, incendie, effondrement de bâtiments, accident routier...

Elles doivent mettre en place l'information préventive et doivent gérer les sinistres.

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde est l'outil réflexe pendant une phase d'urgence.

Il complète les actions de secours à la personne.

Il organise la mobilisation des ressources de la commune pour assurer : l'alerte et l'information, l'appui aux services de secours, l'assistance et le soutien de la population.

Ce maillon local de l'organisation de la sécurité civile suit des règles bien précises, fixées par la préfecture et il est établi par les services techniques de la mairie.

Il est composé de trois principaux éléments :

- Une analyse des risques spécifiques à la commune qui sera formalisée par un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, le DICRIM**.
- Une procédure de gestion de crise par les élus et le personnel municipal.

- Un recensement des ressources disponibles sur la commune pour gérer la problématique rencontrée.

Le **DICRIM** est accessible à tous les administrés en mairie ou sur le site municipal de la ville et permet de vous informer sur tous les risques majeurs de notre commune. Il vous donnera également les réflexes à adopter face aux situations critiques.

La mise à jour régulière du **PCS** est indispensable pour qu'il soit opérationnel et permette d'agir le plus efficacement possible.

Vous pouvez être référencés comme personne ressource, par exemple, vous maîtrisez les langues étrangères, les gestes de premiers secours, vous avez un générateur électrique ou des équipements spécifiques, vous acceptez de recueillir des sinistres...

Vous pouvez être référencés comme personne vulnérable en nous signalant vos difficultés, telles qu'une mobilité réduite ou une déficience qui vous empêcherait de réagir sans un soutien adapté.

Si vous le souhaitez, vous trouverez sur le site de la commune les formulaires à compléter et à renvoyer en mairie pour figurer sur ces listes.

La sécurité, c'est l'affaire de tous !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ?



Afin de prévenir les éventuels cambriolages, dans le cadre du dispositif gratuit **Opération Tranquillité Vacances (OTV)**, la police municipale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire ?

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le **formulaire disponible en ligne sur le site de la mairie**, l'imprimer et le déposer ou l'envoyer à la mairie au moins 2 jours avant votre départ.

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur.

Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la police municipale et intercommunale seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (au numéro de téléphone laissé sur le formulaire d'inscription).

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Les agents de votre ville se forment

Les agents formés sont à même de porter les premiers secours à toute victime d'un accident sur leur lieu de travail, mais aussi d'être acteur de la prévention des risques professionnels.



Et aussi

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police vous conseillent également de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire transférer votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux.
- Renvoyer si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin peut venir ouvrir et fermer les volets et allumer des lumières. L'utilisation d'un minuteur peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art de valeurs en lieu sûr après les avoir photographiés.



La police municipale de La Rochette vous souhaite d'agréables vacances !



LES SERVICES TECHNIQUES

Entretien des espaces publics

La Rochette est composée, pour environ 70% de sa surface, d'espaces boisés, dont une partie importante est directement gérée par la commune. Parcourue de multiples chemins, la forêt est un lieu apprécié de tous, promeneurs, sportifs et amoureux de la nature. C'est aussi un lieu de découverte et d'apprentissage pour les enfants qui s'y rendent régulièrement lors de sorties scolaires. La gestion des sites fait la part belle aux aspects environnementaux et au maintien de la biodiversité. Les massifs boisés sont surveillés quasi quotidiennement, et les services techniques de la commune sont parfois amenés à réaliser des élagages ou des coupes de sécurité à proximité des chemins, afin de réduire au maximum les risques de chutes d'arbres ou de branches, et donc les risques d'accidents pour les usagers. L'avenue Jean Cocteau, traversant le massif, est particulièrement exposée et a fait l'objet d'une action particulière cet hiver pour éviter que les arbres malades ou fragiles ne viennent dégrader en chutant les clôtures ou murs d'enceinte des habitations. Ces opérations sont donc parfois inévitables et, en fonction de différents critères (taille, inclinaison, maladie, proximité des habitations,...), sont plus ou moins délicates à mettre en œuvre, obligeant à faire



appel à des entreprises spécialisées. Cependant, grâce aux compétences et à la formation régulière des agents des espaces verts de



la commune, une partie de ces élagages ou abattages a pu être opérée en régie (pointe Rosa Bonheur, bois des Pincevents, bois des Campouais), évitant ainsi une dépense équivalente à plus de 11 000 € sur le budget de fonctionnement de la commune.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE URBACAR

Nouveau véhicule pour les ateliers municipaux

Nouveau véhicule, dit micro-utilitaire électrique. L'acquisition de ce véhicule a été possible grâce aux tarifs attractifs obtenus par le SDESM (Syndicat Des Energies de Seine-et-Marne) dans le cadre d'un groupement de commande départemental sur lequel nous nous sommes engagés, et nous avons de surcroît sollicité et obtenu via le fond de concours de la CAMVS une subvention de 50% du montant de l'acquisition, soit 10 250 €.



DÉSHÉBAGE

C'est le retour du printemps, et avec lui celui des mauvaises herbes !

Devant les mesures restreignant l'usage des produits phytosanitaires, chaque riverain est invité à participer à l'effort collectif, en réalisant l'entretien, le désherbage et le démoussage des « pieds de murs » au droit de sa façade ou clôture.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, et les déchets végétaux jetés dans le bac marron, prévu à cet effet.



AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN

Repas des séniors



En présence de M^{me} Aude Luquet députée, M^{me} Nathalie Beaulnes-Sereni, conseillère départementale et M. Denis Jullemier conseiller départemental et certains élus et membres du CCAS de La Rochette, **le repas annuel des séniors a eu lieu dimanche 5 mars 2023.**

L'occasion, pour M. le maire, Pierre Yvroud, de remettre un joli bouquet à M^{me} Denise Cerutti, doyenne du repas, et une bouteille de champagne à notre doyen, M. Pierre Raffaitin.

Un moment de retrouvailles très apprécié des séniors !

NOUVEAUX ROCHETTOIS

Bienvenue

Samedi 25 mars a eu lieu la cérémonie des nouveaux habitants, moment privilégié où M. le maire a pu présenter la Ville, ses structures, son patrimoine et les nombreuses activités proposées par les associations rochettoises. En présence de M^{me} Aude Luquet députée, M. Denis Jullemier, conseiller départemental, et certains élus qui ont pu répondre aux questions des nouveaux Rochettois, dans une ambiance chaleureuse où certains habitants ont souhaité donner leur ressenti :

La ville à la campagne

« Avec une équipe municipale porteuse de nombreux projets, une vie associative riche, des commerçants accueillants, il fait bon vivre à La Rochette ».

Marie France Gerbault.

« La Rochette dériverait d'un vieux mot provençal désignant une petite fortification. C'est là, près du bois des Campouais, entourés de remparts de verdure et d'amitié, que nous avons trouvé notre providentiel refuge et havre de paix en novembre 2020 pour notre plus grand bonheur. Nous remercions les équipes municipales pour leur accueil et leur gentillesse sans défaut ».

Marie-Hélène et Denis Sippel



« Arrivés depuis l'automne 2020, nous goûtons chaque jour au plaisir de découvrir un peu plus notre commune, véritable écrin préservé au sein duquel nous sentons en sécurité et où il fait bon vivre.

Aujourd'hui, grâce à ce moment de convivialité, nous en découvrons également le dynamisme et sentons combien le bien vivre ensemble est une priorité pour l'équipe municipale soucieuse du présent et consciente des enjeux de demain ».

Anne et Philippe Goniot

AMOUR

Saint-Valentin

À l'occasion de la Saint-Valentin, La Rochette a reconduit son opération de messages d'amour affichés sur les panneaux d'informations de la ville et Cupidon a frappé, la Ville est heureuse de pouvoir prochainement marier des rochettois.



MOBILISONS-NOUS

Octobre rose, mobilisons-nous

Comme chaque année, le mois d'octobre est consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Un mois de sensibilisation national rythmé par divers événements qui ont un but commun : sensibiliser la population, recueillir des fonds pour soutenir les associations engagées mais aussi inciter les femmes à se faire dépister.

La Ville de La Rochette, les commerces et les associations de votre ville souhaitent donner de l'ampleur à cet événement, c'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous tout au long du mois d'octobre mais surtout durant deux temps forts organisés dans la ville :

- Samedi 7 octobre avec une journée sportive
- Samedi 4 novembre : journée de clôture avec des animations.



ÉVÉNEMENT

Retrospective : 39^e Salon Arts et Gastronomie

Le salon arts et gastronomie est un événement annuel qui met en avant les talents locaux et régionaux.

Plus de 40 exposants d'art et de gastronomie, des auteurs du territoire, des expositions de peinture et photos étaient au rendez-vous pendant tout le week-end. Véritable rencontre d'artisans et artistes passionnés !

Des ateliers gratuits pour enfants et adultes ont eu lieu tout au long du week-end, une tombola et **un concours de dessin sur le thème de la gourmandise pour les 6/12 ans.**

Nous vous donnons rendez-vous pour la **40^e édition les 9 et 10 mars 2024** qui vous réserve de belles surprises.



Concours de dessin : « Dessine ta gourmandise »



VENDREDI 23 JUIN 2023

Fête de la musique

Restauration sur place proposée par le comité des fêtes de La Rochette. « **Nouveauté** » à partir de 19h emmenez vos enfants à leur 1^{er} boum à La Rochette !

Venez écouter et danser sur vos musiques préférées.

Dimanche 23 juin 2023, 20h place au concert avec le groupe Pop Rock CKOIL'R.

On vous attend nombreux !



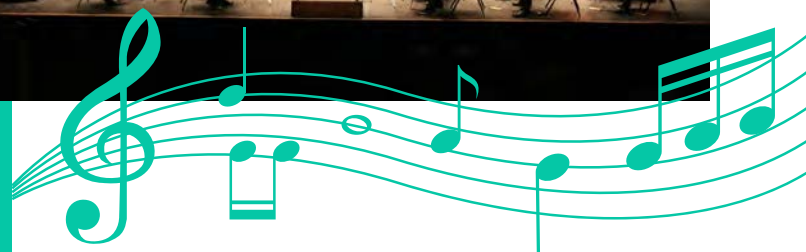
DIMANCHE 25 JUIN 2023

Le génie romantique

L'Orchestre Melun Val de Seine propose un voyage dans le romantisme et ses diversités, de l'Allemagne à la France en passant par la Bohême...

Des visages tellement variés, tellement contrastés du romantisme symphonique qui nous surprennent et nous enchantent toujours ! Avec la suite « Masques et Bergamasques », il faut se laisser surprendre par le raffinement et la force imaginative de Fauré. C'est un authentique romantique et cette suite d'orchestre en est une merveilleuse illustration. Modalité au parfum ancien et inventivité harmonique colorent cette œuvre de teintes reconnaissables entre toutes. Le concerto pour violon de Max Bruch sous les doigts du virtuose Guillaume Barli et des chefs d'œuvre de Beethoven et Dvorak compléteront cet éblouissant voyage au royaume du romantisme symphonique.

Orchestre Melun Val de Seine, direction Jean-Michel Despin avec le violoniste Guillaume Barli
Dimanche 25 juin 2023 à 16h au complexe René Tabourot
Infos : 01 64 79 25 41 - Billetterie : www.culturetvous.fr



SAMEDI 8 JUILLET 2023

Cinéma en plein air

En partenariat avec la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, le cinéma plein air, c'est l'occasion de découvrir une ambiance cinéma insolite, sous les étoiles !

Venez en famille, entre amis... Ouvert à tous et gratuit !

Samedi 8 juillet dès 19h30 au stade Huard.

Pojection du film E.T. de Steven Spielberg à 22h15.

En cas d'intempérie, projection dans le gymnase aux alentours de 20h30.

Une soirée festive avec sur place, des jeux en bois géants pour s'amuser, de quoi se restaurer avec un food truck salé et un glacier ou tout simplement apporter votre

pique-nique. Une belle occasion aussi de profiter d'un concert sur le thème des années 80 !



RETROSPECTIVE

La nuit de la lecture

Samedi 21 janvier, la bibliothèque s'est animée pour l'édition 2023 des Nuits de la lecture, sur le thème officiel de « La Peur ».

De 10h à 19h30, petits et grands se sont appropriés l'espace lors de trois temps forts : un atelier manuel pour fabriquer de jolis monstres (techniques de l'encre soufflée),

Un jeu de piste autour de la plus célèbre sorcière de la littérature jeunesse (Cornébidouille) et un agréable moment de discussion pour aborder tous ensemble le thème de la peur dans la littérature et le cinéma. Un moment agréable et convivial que nous avons hâte de retrouver !



ANIMATIONS

Les animations dans votre bibliothèque

Les animations de la bibliothèque sont des rendez-vous réguliers pour faire découvrir le lieu d'une manière plus ludiques : après-midi jeux de société, atelier créatif... Et lorsqu'elle est fermée, votre bibliothèque poursuit ses actions vers les plus jeunes, en se déplaçant régulièrement à la crèche municipale ou en accueillant les classes maternelles et élémentaires de la commune. Et pour que personne ne soit éloignée de la culture, le service Mobilivre fonctionne également : dans ce cas, si les usagers ne peuvent se déplacer jusqu'à la bibliothèque, c'est alors la bibliothèque qui se déplace à domicile !

Vous retrouverez toutes les informations relatives à ce service sur le site internet de la bibliothèque bibliotheque.ville-la-rochette.fr ou directement auprès de votre bibliothécaire.

RETROSPECTIVE

Ateliers Slam

Les samedis 18 février et 18 mars, votre bibliothèque a accueilli les membres de la **Smala Slam, collectif de poètes-slameurs de Melun**. Lors de deux sessions, nous avons joué avec les mots, les expressions, les émotions.

Une première à la bibliothèque, que nous aimerions retrouver bientôt !

EXPOSITION A VENIR

« Bien dans leur genre »



Du 8 juillet au 26 août 2023, à l'espace Rosa Bonheur.

Présentée sous forme de quizz, l'exposition invite chacun à réfléchir à la question de l'égalité entre les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes de genre et prévenir les comportements sexistes. Elle amène enfants et adultes à des changements d'attitudes, à pacifier les relations filles/garçons et à encourager la coopération entre les deux sexes, en développant l'entraide et le respect mutuel.

Accès libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

A VENIR DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Bébés lecteurs

Un samedi par mois, à 10h, votre bibliothèque donne rendez-vous aux très jeunes lecteurs et lectrices pour une séance de découverte toujours très conviviale. Des livres, des histoires, des chansons, rien de tel pour faire découvrir dès le plus jeune âge les joies de la bibliothèque !

Prochaines dates 2023

- Samedi 24 juin
- Samedi 16 septembre
- Samedi 21 octobre
- Samedi 18 novembre
- Samedi 16 décembre



CONCOURS

Printemps des poètes !

Dans le cadre du printemps des poètes, un concours a été organisé à la bibliothèque. Voici le grand gagnant du concours qui remporte une anthologie de la poésie féminine intitulée « Quand les femmes parlent d'amour », textes réunies par Françoise Chandernagor.

Poètes sans frontières

L'amour de leurs mots se répand sur notre terre
Avec l'encre de leur cœur jovial et sincère.
Le parfum des poèmes distille la félicité
Dans la beauté des vers et leur musicalité.

Leur richesse est le partage du bonheur
Quel que soit leur pays, où encore leurs couleurs.
Leur équité se trouve dans ce mélange d'amitié
Qu'ils donnent avec respect et simplicité.

Ils sont un seul peuple, une seule nation.
Sur les jardins du monde dans la compassion.
La tendresse des quatrains sont des chants d'amour
Répandus par les belles colombes chaque jour.

Ils nous écrivent des mots et on découvre des fleurs
Sur le cœur de chaque homme dans la douleur.
Baume salubre qui entrevoit l'espoir,
De voir dissiper pour toujours les nuages noirs.

Dans chaque vers, on voit naître un univers
De leurs rêves à l'image de l'humanitaire.
Avec la douceur de leur vie qui chemine
Sur la symphonie lexicale divine.

Ils sont les gardiens de ce monde poétique
Aux messages de leur plume mirifique.
Que le destin de leur existence a donné
Aux valeurs qui engendrent notre humanité.

Les poètes vivent dans un monde sans frontières
Et leurs mots universels sont des lumières.
Tout comme leur amour pour la beauté de l'écrit
Qu'ils partagent largement dans chaque pays.

Jean-Marc Lainelle



HOMMAGE A AMEDEO MODIGLIANI

Exposition Juliette Deneubourg

Du 1^{er} au 16 avril, l'espace culturel a accueilli avec bonheur **l'exposition hommage : Amedeo Modigliani, un regard intérieur.** **Juliette Deneubourg** nous a en effet permis de (re)découvrir l'œuvre de cet immense artiste grâce à ses nombreuses copies plus vraies que nature.

Un travail de haute qualité pour un peintre à l'œuvre picturale riche et unique.

Une conférence sur l'artiste présentée par Paul Henry Neubourg est venue compléter cette exposition lors du vernissage et nous a permis de mieux connaître le parcours de Moadigliani.

Juliette Deneubourg a souhaité remercier la commune en offrant une oeuvre qui sera exposée dans la salle des mariages. Nous la remercions chaleureusement.



CENTRE DE LOISIRS

Les animations au centre de loisirs l'Escargot

Repas friends

L'occasion de se retrouver entre classes de différents niveaux.

Vacances d'hiver

Découverte des goûts et odeurs, défis cuisine, épreuves sportives, cinéma-concert, carnaval, sortie à la patinoire...

Convention Dammarie-lès-Lys - Été 2023

Le centre de loisirs est fermé les 2 semaines de vacances scolaires de Noël.

Depuis 2022, il est également fermé durant deux semaines au mois d'août. Désireuse de vous proposer une solution, la commune a signé un partenariat avec la commune de Dammarie-lès-Lys pour l'accueil des enfants dans leur structure pendant nos fermetures et inversement quand ils en auront besoin (dans la limite de nos capacités d'accueil respectives).

Portes ouvertes du centre de loisirs l'Escargot

Le 10 juin 2023. Ateliers parents/enfants de 9h à 13h seront proposés. Entrée libre sans inscription



CLUB ADOS

Les sorties du Club Ados

Football

Les jeunes Rochettois se sont rendus à Troyes où ils ont pu assister au match de Ligue 1 ESTAC-OM.

La tête dans les nuages à l'expo cent quatre Paris

Visite du célèbre centre culturel parisien « cent quatre Paris », avec l'exposition « fête foraine » suivi de la célèbre salle de jeux où les jeunes ont pu s'affronter au bowling virtuel.

Escape game et bowling

Escape Game « Magie Noire » au « Locked Up » Carré Sénart et Bowling de Servon.

Nettoyage citoyen

Sensibilisation sur le tri et l'importance du recyclage par le Smitom, 2 bennes de déchets ont été récoltées. Prochaine édition septembre 2023 !

Karting, bowling et laser game

Laser Game, Laser Kart et restaurant « 6th avenue » .



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Sortie au Sénat

Le 10 mai 2023, les jeunes conseillers ont visité le Sénat



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Journée solidaire du CME

Samedi 17 juin 2023 de 13h30 à 18h au centre de loisirs l'Escargot.

Tout le monde peut venir, jeunes et moins jeunes. Le but est de mélanger un peu les générations.

Il y aura des ateliers :

- Fabrications et bricolages avec l'association les Rencontres Rochettoises
- Découvertes artistiques avec les Artistes de la Rochette
- Sportif + stand gâteaux préparés par les enfants du CME et leurs parents.



ÉCOLES

Ouverture de classe à la rentrée 2023

Une croissance des effectifs conduit l'inspection académique à ouvrir une nouvelle classe à l'école élémentaire Sisley (qui passe de huit à neuf classes).



PETITE ENFANCE

Atelier danse à la crèche

Depuis janvier, Isabelle Ghati, anime un atelier Danse pour toutes les sections. Un moment de complicité et de partage avec de la danse, du rythme, des mouvements et tous ça en musique !!



CLUBADOS

Sorties de fin d'année

Préados

Sortie à Loisirs prod à Pontault-Combault le 25 juin 2023 de 9h à 19h. Pique-nique à prévoir. Tarif : 16€

Au programme : accrobranche, escape game outdoor, crayon jump, laser games, WipeOut.

Ados

Sortie à Wampark à la grande Paroisse le 2 juillet 2023 de 9h à 19h. Pique-nique à prévoir. Tarif : 14€

Au programme : paddle, canoë, initiation télési, pédalo et 2h de parcours en structure gonflable sur l'eau.

Infos et inscription à partir de mercredi 31 mai auprès de Nicolas au 06 77 63 42 92

ASSOCIATION LES ÉCOLIERS DE LA ROCHETTE

Matisley



Nouvelle association des parents d'élèves.

Elle regroupe les parents des enfants scolarisés dans les deux écoles : maternelle Matisse et élémentaire Sisley.

Elle a pour but de soutenir, promouvoir, organiser, informer et faciliter les projets, la communication, la solidarité entre les enfants, les familles et les écoles. Vous êtes les bienvenus pour soutenir cette jeune association !

Contact : matisley77000@gmail.com - 06 32 31 89 56

ANIMATIONS À LA ROCHETTE

Retour en images sur...

Soirée moules frites du 18 mars 2023



Chasse aux œufs 9 avril 2023



ASSOCIATION LES RENCONTRES ROCHETTOISES

Visite de la chocolaterie



Visite de la chocolaterie « Des Lis Chocolat » à Nemours.

Fabrication, décoration, emballage/stockage, dégustation ! L'accueil fut très chaleureux de la part de M. Denis Jullemier, et de toute son équipe.

Activité physique adaptée et mémoire pour les séniors

Organisé par AS Mouvement, la Conférence des financeurs et le département de Seine et Marne en partenariat avec le club Rencontres Rochettoises.

Les vendredis de 10h à 11h du 6 oct. au 22 déc. 2023

Ateliers sur inscription (certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'activité physique recommandé)

Contactez : Martine Le Teo, Vice-Présidente et secrétaire au 01 64 39 31 73

DIMANCHE 25 JUIN 2023

Rochet' Verte



Départ et arrivée au stade Huard de La Rochette.

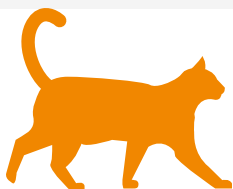
Le départ des courses est prévu à 9h, avec une marche nordique de 12 km, suivi à 10h de la course de 16km, puis à 10h30, celle de 7,5 km et enfin la course des enfants à partir de 10h45, les 1 km et 3 km.

Tous les coureurs seront récompensés.

Repas offert à chaque coureur, animations musicales, remise des récompenses par les élus de La Rochette, de Dammarie-lès-Lys et de Bois le roi.

ASSOCIATION CŒURS ET CHATS

Cœurs et chats



En cette période de naissances de chatons, surtout ne pas les prendre si vous en voyez et alertez immédiatement l'association sil vous plait.

Nous rappelons également que le don de chatons est interdit sous peine de 750 € d'amende par chaton donné. Important : avant de partir en vacances merci de vérifier dans vos sous-sols etc qu'aucun animal n'y est enfermé.

ASSOCIATION LES FLAMMES BLANCHES

Des chevaliers dans le bois

L'association "Le Chapitre des Flammes Blanches", du nom d'un ordre de chevalerie fictif, créée en 2008, propose des jeux de rôle Grandeur Nature (dits GN), des "murder party" (soirées d'enquête), des ateliers de création d'accessoires et costumes, et des entraînements d'escrime ludique !

Rendez-vous à 14h chaque second et quatrième dimanche de chaque mois pour nos entraînements, au bois de la Rochette !



EXPOSITION « SCÈNES DE RUE »

Photo club



De nombreux clichés ont été présentés par le club photo lors du 39^e salon arts et gastronomie en mars dernier. Une exposition sera à l'affiche du 2 au 13 décembre 2023 sur le thème « Scènes de rue ».

Vous aimez prendre des photos et vous souhaitez vous perfectionner aux côtés d'autres amateurs de la photographie ?

Venez faire un essai de quelques séances, toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram

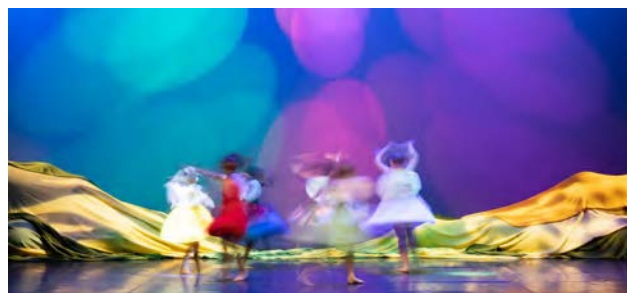


ASSOCIATION TOURNE-SOL

Tourne-Sol

L'association Tourne-sol et Isabelle GHITI notre professeure de danse, remercions tous nos adhérents pour cette belle année passée ensemble et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée 2023, à commencer par le forum des associations ou nous vous attendrons comme chaque année.

Contact : tournesoldanse@gmail.com



ASSOCIATION SOLIDARITÉ ROCHETTOISE

À l'écoute

L'association Solidarité Rochettoise (ex S.A.R), a nommé une nouvelle présidente en la personne de Corinne Leguay, qui a rejoint Karine Gournay et Xavier Callens pour renforcer l'activité de l'association.

Notre objectif est d'apporter une aide d'urgence aux habitants de la Rochette en difficulté et de les soutenir durant les moments difficiles.

Nous sommes à l'écoute pour toutes demandes : fournitures de vêtements, paiements ponctuels de factures, achat de produits de premières nécessités, aides d'urgence, etc.

Contact : solidarite.rochettoise@gmail.com - 06 49 98 43 02

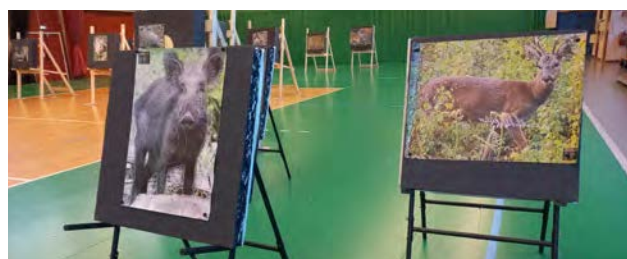
ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE TIR A L'ARC

Tir à l'arc

Pratiqués en salle ou en extérieur, les entraînements se veulent techniques tout en restant ludiques : tirs sur des ballons de baudruche, séances jeux, etc.

Bonne humeur, convivialité, respect de tout un chacun sont les maîtres mot de notre section, alors si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Contact : Philippe Michaud, Président au 06 47 09 35 56



A VENIR

Au fil des mois...

JUIN

Portes ouvertes du centre de loisirs

10 juin 2023 de 9h à 13h
Atelier parents-enfants
Entrée libre sans inscription.



Vide greniers

11 juin 2023 de 8h à 18h au stade Huard.
Organisé par la Comité des Fêtes de La Rochette



Journée solidaire CME

17 juin 2023 de 13h30 à 18h
Entrée libre ouvert à tous au centre de loisirs l'Escargot.



Fête de la musique

Vendredi 23 juin 2023 sous la halle du marché avec la boum des enfants à partir de 19h et le concert pop rock de Ckoil'r de 20h à 23h.
Accès libre et gratuit.



Concert de l'orchestre Melun Val de Seine

25 juin 2023 à 16h au Gymnase René Tabourot
Tarif 10 € sur place - Prévente : 8 € et tarif réduit : 6€
Infos : www.culturetvous.fr



JUILLET

Cinéma en plein air

8 juillet 2023
En partenariat avec la CAMVS - Entrée libre. Ouverture des portes à 19h30 au stade Huard. Jeux en bois, concert années 80, Food truck suivi de la projection du film E.T. l'Extra-Terrestre.



SEPTEMBRE

Forum des associations

9 septembre 2023 de 14h à 18h
Retrouvez toutes les associations de la ville au Gymnase Huard



Nettoyons la nature

Samedi 23 sept. 2023 de 9h à 12h au bord de Seine (accueil à l'entrée du chemin de halage sur le quai de Seine côté entrepôts pétroliers) dimanche 24 sept. de 13h à 16h dans les bois de La Rochette (accueil au niveau du Milles club).

OCTOBRE

Octobre rose

Tous le mois d'octobre sensibilisation au cancer du sein. Avec 2 journées « temps forts » : ouverture samedi 7 oct. & clôture samedi 4 nov. 2023. Participation des associations et des commerçants.



NOVEMBRE

Expositions « Scènes de rue »

Du 11 au 22 nov. 2023 par les Artistes de La Rochette suivie de l'exposition du Club Photo du **2 au 13 déc. 2023**, à l'espace culturel Rosa Bonheur.

Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous au monument aux morts de La Rochette, pour un devoir de mémoire.

Soirée « Beaujolais nouveau »

18 nov. 2023, soirée organisée par le comité des fêtes



Marché de Noël

25 et 26 nov. 2023 de 10h à 18h - Gymnase René Tabourot. Retrouvez de nombreux exposants pour préparer vos fêtes de fin d'année ainsi que des animations, des ateliers, la présence du Père Noël et un spectacle pour les enfants.

MARS 2024

Repas annuel des seniors

3 mars 2024, sur inscription via le formulaire à retourner en mairie.

40^e salon Arts et Gastronomie

9 et 10 mars 2024
Animations, restauration sur place, ateliers créatifs, expositions artistiques, et de belles surprises pour cet anniversaire !

Vous souhaitez avoir plus d'infos sur les événements de votre agglô ?

Rendez-vous sur : <https://culturetvous.fr>



COLLECTE ET DÉCHETS

Évolution des fréquences de collecte

Pour réduire l'impact environnemental et économique de la collecte des déchets, des modifications de fréquences de collecte des ordures ménagères et des déchets verts seront mis en œuvre à partir du 17 juillet 2023 selon les modalités suivantes :

Ordures ménagères

- Une collecte une fois par semaine sur le pavillonnaire et les petits collectifs de 10 logements maximum.
- Maintien des autres fréquences particulières, deux fois par semaine sur les collectifs de plus e 10 logements, les entreprises et les administrations (sauf cas particuliers).

Déchets verts

- Passage du 1^{er} avril au 14 juillet et du 16 août au 30 novembre, soit de la semaine 14 à la semaine 28, et de la semaine 33 à la semaine 48.

Il convient de noter que ces changements ont pour effet des temps de tournées plus importants, et donc un redécoupage sectoriel avec redéfinition des jours de collecte pour toutes les communes.

Le Smitom Lombric vous communiquera ces évolutions, via la distribution en boîte aux lettres et les divers canaux de communication.

PRÉPAREZ-VOUS À VOUS CONNECTER À LA FIBRE

Fermeture du réseau télécom cuivre

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 31 janvier 2025 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc.

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concerné par les conséquences de cette fermeture.



VOUS AVEZ LA PAROLE

Parole d'opposition



Bonjour à tous,

Dernières actualités de la commune :

Budget

Le vote du budget a eu lieu en séance municipale le 13 avril 2023. Nous vous rappelons que les comptes de la commune sont accessibles à tous. Nous vous invitons vivement à en faire la demande auprès de la mairie.

Projets à venir

La zone couverte actuellement par Naturana est convoitée. Des projets ont été évoqués (Logements ? Espaces verts ?) Nous serons attentifs et vigilants à ce que cette zone soit préservée de toute nouvelle construction. La zone couverte actuellement par le Grand Monarque est ciblée par plusieurs organismes. Des projets sont proposés par des associations, rien n'est à ce jour finalisé. La zone SOGEA, actuellement en construction, devait comportée une zone pavillonnaire. Suite à la dépollution du terrain, le constructeur de cette zone a l'obligation d'indiquer la mention « présence de métaux lourds » ce qui ne permet pas la plantation d'arbres fruitiers ou la réalisation d'un potager. Cette mention freine les potentiels acquéreurs. Reste à savoir si le projet initial ne sera pas modifié, au détriment de notre cadre de vie...

Notre minorité reste également très vigilante aux zones VERDOIA et ex FOCEL notamment, qui constituent des espaces susceptibles d'être urbanisé. Nous ne le souhaitons pas !

Police intercommunale

Nous avons assisté à une présentation de cette nouvelle police lors de la séance du conseil municipal du 13 avril. Le détail de la mise en place et du fonctionnement sont présentés dans le bulletin.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été à venir.

La Mairie de La Rochette, le Comité des Fêtes et les associations rochettoises vous proposent



Entrée
LIBRE

FORUM DES **ASSOCIATIONS**

Stade René Huard

SAMEDI

9 SEPTEMBRE 2023

De 14h à 18h

Animations gratuites